

Publié le 5 janvier 2018

## Ceser Auvergne-Rhône-Alpes : entrée légitime de la Fédération régionale des Epl

La fin d'année 2017 fut marquée par le renouvellement du Conseil économique, social et environnemental (Ceser) d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit un an après son adaptation au nouveau format régional. Retour sur la candidature de la Fédération régionale et le siège qui sera occupé par son actuel président, Michel Le Faou.



Jusqu'à présent absente de l'institution, la Fédération des Entreprises publiques locales d'Auvergne-Rhône-Alpes a profité de la recomposition du Ceser en décembre pour défendre sa candidature. Auditionnée dans un premier temps par le **Secrétaire général aux affaires régionales** (Sgar) et son adjoint avant d'être reçue par l'actuelle présidente du Ceser, la Fédération avait pour elle la représentation d'un mouvement en croissance forte et continue depuis 2010. La Fédération a pu notamment mettre en avant l'impact socio-économique majeur des 189 sociétés (Sem, Spl et SemOp) réparties sur l'ensemble du territoire régional mais également leur polyvalence et leur capacité à renouveler l'action publique locale.

La Fédération régionale a été entendue et le poids économique des Epl mesuré. Elle siègera donc pour 6 ans et sera représentée par **Michel Le Faou**, actuel président de la Fédération régionale. Adjoint au maire de Lyon et vice-président de la Métropole, il pourra notamment mettre au service du Ceser son expérience et sa connaissance des nombreuses Sem et Spl du territoire lyonnais dont il est administrateur.

Le **Ceser**, assemblée consultative, est un lieu de dialogue et de production intellectuelle essentiel pour les territoires et les citoyens de la nouvelle grande région. Il permet à chacun de ses membres d'exprimer une vision, de la confronter et de la partager avec les autres grands acteurs de terrain. Tous les enjeux majeurs de la région sont abordés et les études produites ont pour but de guider les décideurs politiques vers des choix équilibrés entre l'avenir des habitants et le bon fonctionnement des institutions. En cela, le Ceser Auvergne-Rhône-Alpes mène une action indissociable du **Conseil régional**.

Le mouvement Epl siège également au sein des [Ceser d'Île-de-France](#), [Bretagne et Pays de la Loire](#).

Photo ©DR